



## L'ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

Le 30 octobre 2007

Courrier des lecteurs  
Hamilton Spectator  
letters@thespec.com

### **Objet : Le nouveau test de diagnostic devraient être gratuit pour les patients**

À qui de droit,

Au nom des dentistes canadiens, je vous écris pour corriger certains renseignements erronés qui ont paru dans votre journal dans une lettre publiée le 30 octobre attribuée à Stephanie Varga. Mme Varga a écrit en réponse à un article qui a paru dans le journal le 24 octobre et mentionnait un nouvel appareil de détection du cancer de la bouche.

Dans sa réponse, Mme Varga déclare que le test «ne devrait pas être considéré comme une façon pour les dentistes et l'Association dentaire canadienne de faire un profit» et ajoute que «les tests de diagnostic en soins dentaires, tout comme ceux en soins de la santé, devraient être offerts gratuitement au public». Bien qu'il soit vrai que le paiement des soins dentaires ne ressort bien souvent pas du système public, il est terriblement faux de dépendre ainsi les services médicaux couverts par le système de soins de santé public comment étant «gratuits». Les coûts des IRM, des radiographies, des tests de Papanicolaou et des nombreux autres outils servant à déceler et à diagnostiquer les maladies ne sont pas défrayés à volonté par un vaste système de soins inépuisable. Nous payons tous ces précieux services par le biais de notre système de taxation – des services administrés de façon à en assurer une rentabilité optimale.

Les dentistes jouent un rôle essentiel dans le diagnostic et le traitement du cancer de la bouche. Il serait bien de croire que nous pouvons d'une quelque façon prodiguer ces soins entièrement gratuitement. Or, bien que cela soit impossible, nous avons la chance de vivre dans un pays où la majorité des patients reçoivent d'excellents soins buccodentaires grâce à un partenariat entre les employeurs, les gouvernements, les fournisseurs et les patients. En tant que profession, nous cherchons activement à nous rapprocher de la minorité qui n'en reçoit pas, afin de permettre à tous les Canadiens d'avoir accès aux soins.

Je vous prie de croire en mes sentiments dévoués.

Darryl Smith, BSc., D.D.S.  
Président  
L'Association dentaire canadienne

CABINET DU PRÉSIDENT